

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE SYNDICAT DE QUARTIER 3M BOURGAILH

Le 28 Janvier 2023 à 14H30

L'an deux mil vingt trois, le 28 Janvier à 14H30

Les membres du Syndicat de Quartier 3M BOURGAILH se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle à la Salle Municipale MONBALON 2 bis rue des Anciens de l'AFN 33600 PESSAC. Cette Assemblée Générale porte sur l'exercice 2022.

L'Assemblée Générale est présidée par Daniel DOMENGE en qualité de Président, et Delphine DEPEYRAS en est nommée secrétaire.

Il a été établie une feuille d'émargement qui laisse apparaître un total de 55 membres présents.

Un bulletin de vote est remis à chaque adhérent.

Le président déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant:

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité 2022
- Rapport financier du Trésorier
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Programme animations 2023 et perspectives 2023
- Vote des résolutions

RAPPORT MORAL

Il est alors donné lecture du rapport moral par le Président DOMENGE qui rappelle les faits marquants de l'année 2022. En particulier, la situation créée par le projet de construction d'un Centre de Rétention Administrative sur l'espace pavillonnaire de MONBALON 1, à la sortie 13 de la rocade bordelaise. L'occasion de rappeler le rôle essentiel du Syndicat de Quartier en terme d'engagement, de solidarité et de remobilisation sur le "bien vivre ensemble" et la protection de notre cadre de vie.

Il rappelle l'engagement du SdQ en tant que membre au sein de différentes structures comme la Fédération de Quartiers de Pessac, l'Ecosite du Bourgailh et la Maison des Associations de Pessac.

Malgré les difficultés liées à l'inflation qui impacte aussi le budget de l'association, le Conseil d'Administration du Syndicat de Quartier a pris la décision de ne pas augmenter la cotisation annuelle des adhérents en 2023.

Après avoir commenté les différents mouvements au sein du Conseil d'Administration, il remercie l'ensemble de ses membres pour leur implication et leur dévouement au service de l'intérêt général et se félicite de la présence d'une nouvelle candidate qui se soumet aux votes pour intégrer le groupe en qualité de membre actif. Ses remerciements vont également à la Ville de Pessac pour son soutien financier dont a bénéficié le Syndicat de Quartier 3M Bourgailh.

Le Président évoque les faits marquants de l'année 2022 pour lesquels le Syndicat de Quartier s'est mobilisé auprès de la Ville de Pessac et de la Fédération des Quartiers.

RAPPORT D'ACTIVITE

Le programme d'animations sur lequel s'est impliqué le Syndicat de Quartier 3M Bourgailh est rappelé par le Vice-Président MABILLEAU.

RAPPORT FINANCIER

Le trésorier Grégory LANG présente le bilan financier de l'exercice 2022. Les recettes et les dépenses s'équilibrent à 12.955,87€, laissant apparaître un résultat positif de 32,92€.

Le total du bilan s'élève à 7.569,01€

Les soldes bancaires montrent une bonne santé financière de l'association.

Grégory LANG présente également le budget prévisionnel 2023.

PROGRAMME ANIMATIONS 2023

Richard MABILLEAU, chargé des animations, décline ce que devrait être le programme d'animations pour l'année 2023.

Il présente également les projets et perspectives pour les mois à venir.

Le Président remercie les différents intervenants. Un débat s'ouvre entre les participants à cette Assemblée Générale et un échange d'idées s'instaure. Plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les différentes résolutions à l'ordre du jour:

VOTE DES RESOLUTIONS:

Première résolution:

L'Assemblée Générale prend acte du rapport moral formulé par le Président DOMENGE et approuve celui-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution:

L'Assemblée Générale prend acte du rapport d'activité énoncé par les membres du Conseil d'Administration et approuve celui-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution:

L'Assemblée Générale prend acte du rapport financier et approuve celui-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution:

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration pour toutes les actions de gestion accomplies depuis la dernière

Assemblée Générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution: ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale constate la démission de:

- Mylène BORDAS
- Omar CHAHAT

L'Assemblée Générale prend acte de la radiation de:

- Moussa KONE

L'Assemblée Générale procède à l'élection du nouveau membre ci-après:

- Marie BOUTRY

L'Assemblée Générale procède au renouvellement des mandats de:

- Annie DALANCON
- Virginie FERRY
- Guy FOURNIER
- Geneviève PINSTON

Les mandats de Marie BOUTRY, Annie DALANCON, Virginie FERRY, Guy FOURNIER et Geneviève PINSTON seront à renouveler lors de l'AG 2026 qui statuera sur l'exercice 2025.

La durée des mandats des nouveaux membres tient compte de l'article 4 des statuts sur le renouvellement par tiers du Conseil d'Administration

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance de l'Assemblée Générale statutaire est levée à 16H00.

La secrétaire,
Delphine DEPEYRAS

Le Président,
Daniel DOMENGE

SDQ 3M BOURGAILH
2B RUE ANCIENS AFN
33600 PESSAC